



Résidence Autonomie Pierre Estéve

CCAS DE CASTELNAUDARY

Annexe 4 : Consentement relatif à la collecte, la conservation et le traitement des données personnelles

En application du décret n°2025-1395 du 29 décembre 2025 et conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD¹), la Résidence Autonomie Pierre Estéve doit recueillir la mention expresse de l'accord de principe ou du refus du résident (ou de son représentant légal) pour la collecte, la conservation et le traitement des données personnelles recueillies au cours de sa prise en charge. Les données personnelles recueillies sont des informations nécessaires à l'accompagnement des personnes.

☐ J'accepte la collecte, la conservation et le traitement des données personnelles qui concernent mon accompagnement par l'établissement

☐ Je refuse la collecte, la conservation et le traitement des données personnelles qui concernent mon accompagnement par l'établissement

Conformément au RGPD, les personnes concernées par la collecte, la conservation et le traitement de données personnelles disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données, ainsi que d'un droit d'opposition et de limitation du traitement, par simple demande auprès du délégué à la protection des données de l'établissement.

Le refus de consentement ne fait pas obstacle aux traitements de données nécessaires à l'exécution du contrat de séjour, au respect des obligations légales et réglementaires de l'établissement, à l'intérêt légitime ou vital du résident conformément à l'article 6 du RGPD.

La personne accompagnée:

Date et signature :

Le représentant légal (le cas échéant) :

Date et signature :

¹ Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/ CE